

SIKOUR* ! L'INITIATION AU BRETON DANS LES ECOLES MENACÉE !

Lettre ouverte à Monsieur Le Ministre de l'Éducation Nationale,

Nous sommes intervenant.e.s en langue bretonne dans les écoles primaires publiques du Finistère. Nous souhaitons vous exprimer ici notre incompréhension, nos craintes, notre colère face au mépris de notre travail et de notre langue en apprenant l'application dès septembre prochain de la circulaire n°2017-072.

Son entrée en vigueur implique que du CP au CM2, l'heure hebdomadaire impartie à l'initiation au breton soit incluse sur l'heure et demie dédiée aux langues étrangères et régionales. Cette disposition met clairement le breton en concurrence avec l'anglais là où jusqu'ici les deux langues coexistaient. Nous sommes inquiet.e.s à double titre : le nombre d'heures consacrées à l'initiation au breton va inévitablement diminuer, avec des conséquences sur nos emplois.

Mis en place depuis 20 ans sous l'impulsion du département, ce dispositif tripartite (Inspection Académique, conseil départemental et prestataires associatifs) d'initiation à la langue bretonne est unique en France. Il bénéficie actuellement à plus de 8000 élèves finistériens. C'est le tiers d'entre eux, soit environ 2500 enfants, qui risque d'en être privé par cette circulaire !

Rappelons qu'au fil du déploiement de ce dispositif, des emplois ont été créés et d'autres partenaires se sont aussi engagés au côté du département (50 % du financement) tels que la Région Bretagne (17%) ainsi que 75 communes finistériennes (33%).

Nous sommes habilité.e.s par l'Inspection Académique, nous nous sommes professionnalisé.e.s, nous avons développé un savoir-faire et nous créons des outils spécifiques, adaptés à l'âge et aux niveaux des élèves. Nous nous formons et mettons en commun nos compétences régulièrement. Nous avons construit notre métier. C'est aussi ce travail accompli qui serait réduit à néant ! Aujourd'hui, une quarantaine d'emplois est menacée.

Or, le conseil départemental du Finistère a voté à l'unanimité en octobre 2016, un schéma linguistique départemental souhaitant la généralisation de l'enseignement du breton à l'ensemble des élèves du premier degré, pour la période 2016/2021. De plus, les sondages montrent que les bretonnes et bretons sont largement favorables à 75 % à plus d'enseignement du breton à l'école (étude sociolinguistique TMO 2018). Cette généralisation existe d'ailleurs en Corse où tous les élèves bénéficient de l'enseignement de la langue corse chaque semaine.

... /...

A raison d'une heure hebdomadaire par classe, l'initiation à la langue régionale apporte aux élèves une ouverture d'esprit, leur permet de découvrir leur histoire, leur patrimoine, leur culture, le plaisir et la fierté de maîtriser des mots dans la langue de leurs grands-parents et arrière grands-parents. Elle fait aussi partie de leur environnement direct (noms de lieux, prénoms et noms de famille...).

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons d'intervenir pour qu'un dialogue s'amorce rapidement entre les différents acteurs de l'initiation au breton, afin de modifier la circulaire de 2017 et de maintenir le dispositif sans empiéter sur les autres langues vivantes.

Les salariés de MERVENT, KLT, SKED, AN OALÉD

*** A l'aide !**